



BILAN D'ÉTAPE **DE L'ACTIVITÉ RÉGIONALE**

ÎLE DE FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



SEPTEMBRE 2013

SEPTEMBRE 2015

UN CAP FIXÉ

Il y a deux ans à Massy lors du Congrès de l'Union régionale CFDT Île-de-France, le cap de notre action a été fixé : faire du développement et de la représentativité de la CFDT en Île-de-France notre priorité en portant des revendications ambitieuses pour les salariés, notamment sur l'emploi, la sécurisation des parcours professionnels et la qualité de vie au travail.



Pour tenir ce cap, le congrès a par ailleurs fait du renforcement de la proximité et de l'accompagnement des militants une priorité régionale.

Fort logiquement, le plan de travail régional élaboré et voté dans les semaines qui ont suivi, sous la responsabilité politique du Bureau régional, s'est voulu la traduction opérationnelle des décisions du Congrès de Massy.

Nous avons souhaité à mi-mandat faire un bilan d'étape de notre activité entre septembre 2013 et septembre 2015 et vérifier que nos actions s'inscrivent bien dans la résolution d'orientation du congrès et le plan de travail du Bureau régional.

C'est celui-ci qui vous est présenté dans les pages qui suivent. Vous y trouverez les temps forts comme la réalisation du projet immobilier Euryale Dehaynin/Crimée, nos priorités comme l'accompagnement des militants ou la proximité, et nos enjeux, tels que le développement syndical, l'emploi, la sécurisation des parcours ou la qualité de vie au travail.

Bonne lecture.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Lengrand'.

Philippe LENGRAND
Secrétaire général

SOMMAIRE

UN CONTEXTE DIFFICILE	5
1. DES ÉLÉMENTS MARQUANTS	6
1.1 Élections dans les fonctions publiques.....	6
1.2 Le projet immobilier.....	7
1.3 L'accompagnement sur les ANI.....	8
1.4 Proximité, accueil et services aux adhérents.....	9
1.5 Des territoires-cibles.....	9
2. DES PRIORITÉS D'ACTION	10
2.1 Renforcer la CFDT en étant plus nombreux.....	10
Faciliter l'adhésion	
La syndicalisation des jeunes, une priorité de la CFDT Île-de-France	
Poursuivre la syndicalisation des cadres en Île-de-France	
Un plan d'action pour la mixité	
2.2 Agir pour l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels.....	12
S'approprier les accords nationaux interprofessionnels	
S'engager dans la nouvelle gouvernance régionale	
Accompagner les transitions	
Face au chômage des jeunes	
2.3 Améliorer la qualité de vie au travail.....	15
La qualité de vie au travail, au cœur de l'action CFDT	
Combattre les discriminations au travail	
Prise en charge syndicale du handicap	
Prévention des violences sexuelles et sexistes	
2.4 Revendiquer un territoire plus équitable.....	17
L'accès au logement constitutif de l'accès à l'emploi	
Offre et qualité des transports collectifs	
Le Grand Paris : des questions nouvelles	
Pour une protection sociale solidaire	
L'action au CESER Île-de-France	
2.5 Accompagner les militants et renforcer la proximité avec les salariés.....	20
Développer la formation syndicale	
Rencontrer régulièrement les élus	
Démultiplier la pratique d'enquête	
Aller à la rencontre des salariés des TPE	
Communication	
Juridique	
Formation et suivi des conseillers prud'hommes	
Transparence financière	
3. LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE INTERNE	25
3.1 Le Bureau régional.....	25
3.2 Le Comité régional.....	25
3.3 Le Groupe de coordination de l'interprofessionnel (GCI).....	26
3.4 Le groupe « Évolution de l'interprofessionnel ».....	26
CONCLUSION	26

UN CONTEXTE DIFFICILE

L'activité de l'Union régionale Île-de-France a été particulièrement dense sur cette période de deux ans ; et ceci dans un contexte très complexe et fortement dégradé.

Ces deux années ont ainsi été marquées par une situation économique et sociale toujours très préoccupante. Au niveau économique, la croissance a été particulièrement faible et le chômage est donc resté écrasant, avec des évolutions très disparates d'un département à l'autre et un recours aux contrats courts qui s'intensifie.

Au niveau mondial

L'ordre géopolitique semble en recomposition : crise russo-ukrainienne, menace djihadiste au Moyen-Orient, permanence du conflit en Syrie...

Comment ne pas citer ici les actes terroristes barbares en janvier 2015, touchant particulièrement Paris et Charlie Hebdo. En ce début d'année 2015, la CFDT Île-de-France était Charlie.



Le cortège syndical lors de la marche républicaine du 11 janvier 2015

Au niveau européen

La période est aussi difficile. Un mois avant les élections européennes, l'Union régionale a tenu à rappeler son attachement à l'Europe en organisant un colloque à Bobigny sur le dialogue social européen et en invitant la CSC bruxelloise et la CGIL de Rome. La CFDT Île-de-France a également tenu un Bureau régional dans les locaux du CESE à Bruxelles où est notamment intervenu Patrick Itschert, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats.

Enfin, l'Union régionale a maintenu des relations bilatérales avec les autres syndicats des régions capitales en participant notamment à la conférence annuelle des régions capitales (Rome en 2013, Vilnius en 2014, Bruxelles en 2015) et à des colloques à l'invitation d'autres



Meeting régional « Construire l'Europe sociale et politique » - 29 avril 2014

syndicats. Conformément à la politique confédérale, nous avons en revanche décliné des invitations comme celle de la Fédération du Yuan de l'ACFTU.

Au niveau politique et social

Nous connaissons une crise des acteurs qui nourrit « la fatigue démocratique » de notre pays et la montée du FN qui est en passe de réussir sa dédramatisation et la captation d'un électorat élargi. Cela s'est constaté lors des élections européennes, départementales et municipales qui ont eu lieu durant cette première partie de mandat. Même si en Île-de-France, la progression du FN est plus faible qu'au niveau national, les résultats sont préoccupants avec au premier tour des départementales des scores élevés en Seine-et-Marne (31,2%), en Essonne (22,7%) ou dans le Val-d'Oise (24,18%).

Les équilibres politiques sont également modifiés, avec cinq départements sur huit détenus par la droite.

Le mouvement syndical est lui aussi affecté. La crise de la CGT a éclaté, pourrait s'ancrer durablement et toucher l'ensemble du syndicalisme. Quant au patronat, de plus en plus populiste, il est insaisissable et peu enclin au dialogue social.

ÉVOLUTION DU CHÔMAGE EN ÎLE-DE-FRANCE

- De juillet 2013 à juillet 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 9,60%, passant de 611 540 (juillet 2013) à 670 250 (juillet 2015), soit + 58 710 demandeurs d'emploi sur la période.
- L'augmentation en Île-de-France a été de 1,5 point supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 8,1%).

Dans le même temps, ces deux années ont aussi vu aboutir certaines revendications de la CFDT : extension de la garantie jeunes à de nouveaux territoires, mise en place du compte de prévention de la pénibilité, effectivité du compte personnel de formation, signature d'importants accords nationaux interprofessionnels...

À l'interne, d'autres événements ont marqué ces deux années pour la CFDT Île-de-France. Nous avons fait le choix d'y revenir dans le chapitre suivant. Quelques alertes sont également à prendre en compte : les faibles chiffres de la syndicalisation, la montée en puissance des syndicats catégoriels et plus largement les poussées populistes dans le monde du travail, qui n'épargnent pas la CFDT. Des sujets qui nécessiteront toute notre vigilance et tout notre intérêt dans les deux ans qui viennent.

Le Grand Paris : un défi pour l'Île-de-France

Au cours des deux années écoulées, des textes fondateurs d'un nouveau visage de l'Île-de-France ont été adoptés par le parlement ou le Conseil régional : loi Maptam avec la création de la Métropole du Grand Paris, loi Notre, schéma régional de coopération intercommunale, schéma directeur régional d'Île-de-France. Dans le même temps, la loi relative au Grand Paris votée en 2010 entrait dans sa phase d'application avec le lancement des études préalables à la construction du réseau de transport du « Grand Paris Express » et les premières signatures des Contrats de développement territorial (CDT).

Ces réformes territoriales très importantes, auront, à n'en pas douter, un impact fort sur notre activité dans les deux ans qui viennent.

1. DES ÉLÉMENTS MARQUANTS

Difficile, lorsqu'on a peu de recul, d'isoler des éléments marquants de l'activité et du contexte de la CFDT Île-de-France sans risquer d'en oublier. Cinq thèmes nous ont pourtant « sauté aux yeux » et méritent un traitement à part, sans hiérarchie.

- En tout premier lieu, les élections du 4 décembre 2014 dans la fonction publique qui ont donné lieu à une mobilisation sans précédent de l'interprofessionnel en Île-de-France.
- Le projet immobilier Crimée/Euryale qui est entré dans sa phase de réalisation.
- Le dispositif de sensibilisation et d'accompagnement sur la déclinaison des accords nationaux interprofessionnels.
- L'amplification des démarches d'accueil, de proximité et de services aux adhérents, marquée par l'entrée de la CFDT Île-de-France dans le projet confédéral « Réponses à la carte ».
- Le choix de territoires cibles en Île-de-France, prioritairement sur le développement mais également en matière de QVT, recherche et enseignement, TPE : Saclay, Roissy, La Plaine-Saint-Denis, Courtabœuf, La Défense.

1.1 Élections dans les fonctions publiques

Pour la première fois, les élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique avaient lieu le même jour, le 4 décembre 2014, et comptaient dans le calcul de la représentativité syndicale. Cet enjeu essentiel justifiait que l'Union régionale s'implique fortement auprès des syndicats dans la campagne électorale avec comme objectif de renforcer sa deuxième place en Île-de-France dans le secteur public.

Un appui au quotidien

Dès le mois d'octobre 2013, l'Union régionale réunissait les syndicats de la fonction publique pour recueillir leurs besoins et leurs attentes. La constitution d'un comité de



Rencontre sur le Grand Paris - 14 avril 2015



Rencontre de lancement de la campagne fonction publique en Île-de-France - Octobre 2013



Documents réalisés avec l'appui de l'Union régionale pour la campagne des fonctions publiques

pilotage de campagne était décidée par le Bureau régional, et s'est réuni à trois reprises. Il a entériné l'élaboration de deux tracts interprofessionnels (« Logement/transport/santé » et « La CFDT, première en Île-de-France ») mis à disposition des équipes.

En matière de communication, l'Union régionale a accompagné des structures dans la réalisation d'outils de campagne (notamment le syndicat des services publics parisiens et l'Union professionnelle Santé-sociaux). Un dossier de *Solidaires* (autour des revendications) et plusieurs articles sur les actions menées par les équipes ont été consacrés aux élections.

Cette campagne étant résolument axée sur la proximité avec les agents des fonctions publiques, l'Union régionale a été sollicitée par les syndicats pour effectuer des visites de terrain autour des militants locaux : avec la Confédération, tournée des secrétaires nationaux au mois d'avril notamment à l'Université de Créteil, l'hôpital Sud-Essonne, l'hôpital Poissy-Saint-Germain. Jusqu'au mois de décembre, sur la sollicitation des syndicats, l'équipe régionale a participé à des actions en direction des agents de la fonction publique hospitalière (AP/HP, Santé 94 à l'hôpital de Saint-Maurice...) de la fonction publique territoriale (Services publics parisiens, Interco 77, Interco 95) et de la fonction publique d'État (Ministère des Affaires étrangères, Éducation nationale...).

Enfin, l'Union régionale a aidé financièrement les syndicats dans leur campagne de terrain.

La CFDT conforte sa deuxième place

Le résultat des élections a récompensé le travail fourni : la CFDT progresse de 1 point avec 17,65 % en Île-de-France et tire les résultats nationaux (+0,3%). Elle conforte sa deuxième place en Île-de-France en se rapprochant de la CGT et en creusant l'écart avec FO.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 4 DÉCEMBRE 2014

	Île-de-France	National
État	14,93 % +0,89 point	14 % -0,6 point
Territoriale	22,72 % +1,02 point	22,3 % +0,4 point
Hospitalière	17,71 % +1,48 point	25 % +0,6 point
Ensemble	17,65 % +1 point	19,3 % +0,3 point

Certains résultats remarquables sont à pointer comme dans la fonction publique hospitalière dans les départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis, dans la territoriale dans le 77, 92, 93, 95. Dans la fonction publique d'État, si les résultats sont plus contrastés, la CFDT a obtenu des scores très satisfaisants à la Poste, au Ministère des Affaires étrangères, au Ministère de la Justice, ou encore dans l'enseignement supérieur et la recherche.

1.2 Le projet immobilier

Les deux premières années de ce mandat ont été fortement marquées par la réalisation de ce vaste projet tant à Euryale Dehaynin qu'à Crimée. Le mandat 2013-2017 est en effet le mandat de sa réalisation concrète.

Ce projet immobilier s'est pensé dans un ensemble complémentaire et mutualisé entre les deux sites : regrouper les syndicats et unions professionnelles sur le site Euryale Dehaynin et développer le pôle « formation et vie des instances » rue de Crimée.

Ce projet Crimée/Euryale marquera la mandature, mais aussi les suivantes. Cet ensemble n'est pas qu'immobilier, il est politique, support de la CFDT de demain en Île-de-France : ouverte, accueillante, revendicative, mutualisée, émancipatrice et démocratique.

LES ÉTAPES DU PROJET

- 2009 : Décision du congrès régional de Conflans-Sainte-Honorine (2009), sur le logement des syndicats et la politique immobilière régionale.
- 2012 : État des lieux et consultation des syndicats mettant en avant la nécessité de conduire un projet commun « Euryale Dehaynin/Crimée ».
- Janvier 2013 : Présentation du projet au Bureau régional
- Mai 2013 : Validation des engagements financiers pour mener à bien ce projet.
- Juin 2013 : Au congrès de Massy, lancement du projet immobilier.

Crimée

Dès le lendemain du congrès, en juillet 2013, après le choix d'assistants maîtrise d'ouvrage pour les deux sites, de bureaux d'études et d'architectes différents pour chaque site, un permis de construire a été déposé pour l'agrandissement à Crimée.

Une période de neuf mois s'est alors ouverte (attente de validation du permis de construire) pendant laquelle le projet Crimée s'est affiné, les financements recherchés et l'organisation pendant les travaux réfléchi.

Les travaux à Crimée ne pouvaient s'organiser en site occupé. L'Union régionale et l'IREFE ont donc dû déménager pendant cette période. L'IREFE a occupé des locaux rue Hautpoul (Paris 19^e) de janvier 2014 à avril 2015, et l'Union régionale dans la Tour Essor (Pantin) de mai 2014 à mai 2015.

Le permis de construire obtenu au printemps 2014, il fallait alors procéder aux appels d'offres d'entreprises. En juillet 2014, un accord était conclu avec une entreprise générale pour la réalisation totale des travaux. Ceux-ci ont commencé en août 2014, pour se finir en mai 2015. Aujourd'hui, l'agrandissement et la rénovation de l'immeuble rue de Crimée correspondent à nos attentes. L'immeuble loge l'ensemble des équipes de l'Union régionale et de l'IREFE et 14 salles de réunion et de formation sont à disposition des syndicats et équipes militantes. Tout ceci dans un immeuble moderne et chaleureux.

Ce projet complexe et difficile à plus d'un titre a donc été réalisé et réussi, sans affecter l'activité de l'Union régionale, autre satisfaction importante.



Projet Euryale Dehaynin

Euryale Dehaynin

Si le choix de l'architecte a été fait en janvier 2013 avant le congrès régional, c'est au lendemain de ce dernier que l'Union départementale de Paris a choisi l'entreprise générale, une filiale du groupe Vinci.

L'année qui a suivi (juillet 2013/août 2014) a été consacrée à l'organisation interne pour préparer les deux années de travaux en site occupé, mais aussi l'installation post-travaux avec notamment les attributions des bureaux. Nous passons en effet de 25 à 36 structures CFDT logées dans l'immeuble.

Les travaux d'Euryale se déroulent en cinq phases successives qui permettent aux syndicats présents de rester dans l'immeuble. Il a donc fallu planifier et organiser les mouvements de 25 structures pendant les travaux : bureaux, archives, cartons, mobilier, permanences, téléphonie, réseau Internet... Pour l'Union départementale de Paris, cette activité exceptionnelle a mobilisé les énergies, mais apporté son lot de satisfaction puisqu'à ce jour, nous pouvons écrire que les choses se déroulent bien grâce aussi -évidemment- aux syndicats.

En parallèle, l'Union départementale de Paris a finalisé le modèle économique du projet : charges de fonctionnement, montant des loyers, remboursement du prêt, subventions etc. Notons que l'Union régionale participe aux travaux à hauteur de 600 K € et au logement des structures à hauteur de 80 K €/an.

À chaque étape et tout au long du projet, l'UD a communiqué et organisé des réunions d'information. Un point « travaux Euryale » a également été présenté à chaque Bureau régional depuis septembre 2013 et le sera jusqu'à la fin des travaux en avril 2016.

1.3 L'accompagnement sur les ANI

Ces deux années ont connu une forte activité de négociation/concertation au niveau national, sur le plan économique et social, avec notamment le lancement du Pacte de responsabilité et la négociation assurance



Extension du bâtiment Crimée

chômage ainsi que la mise en œuvre des accords nationaux interprofessionnels de 2013 (sécurisation de l'emploi, formation professionnelle, qualité de vie au travail). Cela a débouché sur de nouveaux droits pour les salariés que les équipes doivent s'approprier car nombre de ces droits ne pourront se concrétiser que par l'action de nos militants d'entreprise. Accompagner nos équipes dans la mise en œuvre des accords nationaux interprofessionnels a été une activité forte sur ce début de mandat, on le verra tout au long de cette présentation.



fessionnelles particulières et innovantes qu'on retrouve tout au long de ce bilan. Dès septembre 2014, l'Union régionale a lancé une expérimentation d'adhésion spécifique pour les jeunes sur le territoire de la Défense. Sur Saclay, un fichier d'équipes CFDT a été constitué, des sections ont été suivies trois fois par an, une liste CFDT aux élections du CA de l'Université Paris Saclay a été déposée et la CFDT a obtenu de très bons résultats. Le Bureau régional de septembre 2015 a décidé d'amplifier

1.4 Proximité, accueil et services aux adhérents

Se poser la question du nombre d'adhérents, c'est de fait s'interroger sur la pratique syndicale, l'information, la communication interne, l'efficacité des structures et donc de l'organisation syndicale. C'est ainsi qu'au vu de la réalité du turn-over important des adhérents, la CFDT Île-de-France a relancé une dynamique syndicale de proximité à destination des adhérents.

Suite au Congrès de Marseille, l'Union régionale Île-de-France a souhaité entrer dans le dispositif Réponses à la carte le plus tôt possible. Nouveau service d'accueil des adhérents, celui-ci a nécessité la mise en œuvre d'une organisation sérieuse et efficace tout en mobilisant l'ensemble des structures CFDT franciliennes.

Un service d'aide et de soutien à l'adhérent pour le montage d'un projet de reconversion professionnelle a été mis en place (cela peut aller d'un simple entretien à plusieurs rencontres) prenant appui sur le réseau des mandatés de la formation professionnelle.

L'accueil des nouveaux adhérents dans l'interprofessionnel a été testé pour la première année et en collaboration avec des syndicats.

Des rencontres de nouveaux adhérents se sont tenues à différents moments de la journée, privilégiant les échanges après une courte séance vidéo présentant la CFDT.



1.5 Des territoires-cibles

Dès le début du mandat, et pour être en adéquation avec la résolution d'orientation votée à Massy, l'interprofessionnel francilien a déterminé des territoires sur lesquels et pour lesquels une politique de développement allait être définie en y octroyant des moyens militants et financiers particuliers. Ce nouveau mandat a donc fixé de nouvelles priorités territoriales. On pense ici au plateau de Saclay ou à La Défense qui concentrent un nombre important de salariés, de jeunes cadres, mais aussi d'autres lieux comme la Plaine-Saint-Denis, Courtabœuf, sans oublier Roissy déjà priorité territoriale lors de précédents mandats. Les territoires ont fait l'objet d'actions syndicales interpro-

l'action CFDT sur ce territoire en développant le soutien aux sections et en imaginant la mise en place d'un lieu CFDT de proximité. Une demande d'aide financière dans le cadre des fonds d'organisation syndicale sera faite auprès de la Confédération fin 2015.

Toujours en Essonne à Courtabœuf, la CFDT Île-de-France a lancé, dans le cadre de son action sur la qualité de vie au travail, une enquête flash. Ce même type d'action a été lancé sur le territoire de la Plaine-Saint-Denis : à chaque fois, 400 questionnaires ont été diffusés auprès des salariés des TPE-PME. À partir des réponses des salariés sur ces territoires, la CFDT peut porter ses revendications en espérant développer en 2016 un dialogue social territorial. Enfin, l'interprofessionnel francilien a poursuivi son investissement sur Roissy-Paris Nord II.

Sur Paris Nord II, à la Bourse du travail annexe, une permanence se tient quotidiennement. Les sections CFDT du site ont maintenant l'habitude de s'y rendre et d'y trouver aide et accompagnement. Chaque mois, la mobilisation des équipes, les échanges et les débats s'organisent autour des Kfés du développement.

Roissy a vu en 2014 et 2015 les deux dernières années du plan de développement (CCO). Une Bourse du travail, financée par le Conseil régional sur les terrains d'ADP, vient également d'être livrée. Cette bourse doit permettre dès 2016 à la CFDT d'avoir un lien de proximité, base logistique de son développement sur Roissy qui concentre quelque 80 000 salariés.



2. DES PRIORITÉS D'ACTION

Ce chapitre reprend les cinq grandes priorités du mandat :

- Le développement syndical et les publics prioritaires du développement.
- La sécurisation des parcours professionnels.
- La qualité de vie au travail et la lutte contre les discriminations.
- L'articulation entre logement, transports, protection sociale et services collectifs pour un territoire plus équitable.
- L'accompagnement des équipes et la proximité avec les salariés qui permet également de présenter l'action régionale dans les domaines de la formation, du juridique, de la gestion financière ou de la communication.

2.1 Renforcer la CFDT en étant plus nombreux

Au 2 septembre 2015, 102 234 adhérents salariés se trouvaient sur le champ de l'Union régionale Île-de-France. Un peu moins d'une moitié sont des femmes, 17% d'entre eux sont des cadres. On y retrouve 11,4% de jeunes de moins de 36 ans, soit 12 163 exactement. S'y ajoutent 2 525 adhérents retraités avec une même proportion de femmes que les actifs.

Si globalement la situation du développement a été stable en Île-de-France ces deux premières années de mandat, plusieurs indicateurs nous invitent à partager une inquiétude présente dans l'ensemble de l'organisation.

On constate en effet un tassement général du nombre d'adhérents. Sur le début de l'année 2015, le nombre d'adhérents franciliens était en baisse dans quatre champs professionnels (Transports-équipement, Banques-assurances, Protection sociale, Éducation nationale). Par ailleurs, le turn-over des adhérents est très important dans l'ensemble des champs professionnels.

Faciliter l'adhésion

L'évolution des pratiques syndicales vers plus de proximité avec les adhérents et les salariés fait partie intégrante de l'objectif de développement de la CFDT Île-de-France. Le rassemblement des acteurs du développement organisé par l'Union régionale le 25 novembre 2014 a été le point de départ d'une nouvelle dynamique sur le sujet. Les échanges sur la prise en charge du développement dans les syndicats, l'aide apportée par l'Union régionale et la mise en lumière d'outils existants pour l'aide au développement ont aussi nourri les débats de cette journée, après une présentation de l'état des lieux à la CFDT au niveau national et en Île-de-France.

Des conventions avec les syndicats

Des rencontres ont ensuite eu lieu avec une trentaine de syndicats sur différents aspects liés au développement :



Rassemblement des acteurs du développement des syndicats
25 novembre 2014

enquêtes flash, protocoles préélectorales, accueil des nouveaux adhérents, accueil des nouveaux salariés dans les entreprises, accueil des salariés des très petites et petites entreprises, parcours professionnel des adhérents, formation syndicale, développement chez les jeunes, développement chez les cadres.

Des conventions axées sur la proximité avec les salariés et les adhérents sont finalisées ou en cours de finalisation, dans lesquelles l'Union régionale apporte son concours sur la réalisation d'un guide d'accueil professionnel complémentaire au guide régional créé pour l'occasion, sur la diffusion d'outils comme les affiches spécifiques liées au développement, sur l'accompagnement à la sécurisation des parcours professionnels pour les adhérents.

Ces conventions complètent celles initiées dans d'autres syndicats en lien avec la confédération et les fédérations des Services, Banques-assurances, Transports-équipement, ou Finances, ainsi que les conventions territoriales à La Défense (sur l'axe jeunes cadres), Roissy, Saclay et la Plaine-Saint-Denis où l'axe du développement enrichit les axes revendicatifs de la qualité de vie au travail.

Gérer l'adhésion en ligne

La prise en charge des adhérents rejoignant la CFDT via le site confédéral a fait l'objet d'un axe de travail spécifique. Outre l'accompagnement des syndicats dans la prise en charge de l'accueil de leurs adhérents, l'Union régionale a renforcé son dispositif : aujourd'hui, près des trois quarts sont contactés dans les 24 heures et les deux tiers de ceux qui répondent sont transmis aux syndicats en moins d'une semaine (dont un tiers 24 heures après leur adhésion). De ce fait la situation s'est nettement améliorée, tant dans les réponses aux adhérents que dans la prise en charge effective par les syndicats.

Accueillir les adhérents

La question de l'accueil des adhérents a toujours été une préoccupation importante dans l'organisation, mais il faut reconnaître humblement que nos résultats ne sont pas toujours probants sur ce sujet et que la démarche n'est pas généralisée.

L'Union régionale a donc renforcé sa politique de proximité avec les adhérents, en priorisant les nouveaux adhérents arrivant par le Net. Durant le premier semestre 2015 et en lien avec les unions départementales, nous avons accueilli un peu plus d'une centaine d'adhérents conjointement avec les syndicats Santé-sociaux Hauts-de-Seine et le syndicat Télécoms Prestataires Île-de-France.

La syndicalisation des jeunes, une priorité de la CFDT Île-de-France

La syndicalisation des jeunes est une priorité de la CFDT et, au congrès régional de Massy, les syndicats les plus importants en nombre d'adhérents avaient bénéficié d'un délégué supplémentaire de moins de 36 ans.

Plusieurs actions sont menées par l'Union régionale pour renforcer la présence de la CFDT chez les jeunes.

La CFDT, J'M

Suite à un amendement adopté au congrès confédéral de Marseille sur l'adhésion spécifique pour les jeunes, l'Union régionale a saisi l'occasion, dès septembre 2014, pour démarrer une expérimentation d'adhésion spécifique pour les jeunes sur le territoire de La Défense (92) avec quatre syndicats régionaux (Énergie-chimie, Banques, Assurances Île-de-France et Betor-Pub), la Fédération des Banques et Assurances et la CFDT-Cadres.

Cette expérimentation allie développement syndical vers les jeunes cadres en transition vers l'emploi et des dispositifs innovants en matière de services à l'adhérent : mise à disposition d'un numéro de téléphone et militant syndical dédié. Ce dispositif permet à des sections syndicales (GDF-Suez, Sopra, Axa et BNP Paribas agences de Paris) de faire adhérer des jeunes qui n'auraient pas spontanément rejoint la CFDT. L'expérimentation se



Plaque de présentation de la pré-adhésion pour les jeunes à La Défense

poursuit jusqu'en septembre 2016.

Des conventions bilatérales sur l'adhésion spécifique ont également été signées avec certains syndicats comme le Syndicat francilien des services à l'agriculture.

Un groupe Jeunes engagé

L'Union régionale a également redynamisé le groupe Jeunes interprofessionnel en l'impliquant sur des projets spécifiques comme le forum de l'emploi de Créteil ou l'animation d'une réunion d'échange avec des jeunes syndicalistes calabrais de la CGIL au mois de juillet 2014.

QUI ADHÈRE EN LIGNE ?

- 882 salariés retraités ont adhéré en ligne entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2015.
- 45% sont des cadres.
- Près du tiers travaillent à Paris.
- Près de la moitié se répartissent sur les champs professionnels des Services (25%), F3C (13,5%) et Santé (11,3%).
- Parmi les raisons principales de leur adhésion, on retrouve : le service aux adhérents (25%), un conflit existant ou à venir avec leur employeur (19%) et la tenue des élections professionnelles (16%).

De même, le « guide Jeunes » de la CFDT Île-de-France a été mis à disposition des équipes en début de mandature : c'est un outil pratique pour aider les jeunes sur leur contrat de travail et les informer sur les nouveaux droits obtenus par la CFDT.

Le WTF, un événement

Annoncé par Laurent Berger en clôture du congrès de Marseille, le rassemblement « jeunes » du 1^{er} mai 2015, le Working Time Festival, s'est tenu à l'INSEP à Paris. L'Union régionale s'est fortement engagée dans la préparation de cet événement en participant d'une part à l'organisation (service d'ordre, bagagerie, vente des tickets repas) et d'autre part à la mobilisation des jeunes. Sur les 2000 participants, ce sont 600 franciliens qui étaient présents la journée et le soir pour le concert de Skip The Use. L'Union régionale a également tenu un stand mettant en avant ses services et son action à destination des jeunes.



Stand de la CFDT Île-de-France au WTF - 1^{er} mai 2015

Poursuivre la syndicalisation des cadres en Île-de-France

L'Union régionale Île-de-France est représentée par deux membres au Bureau national de la CFDT-Cadres et participe régulièrement aux comités nationaux thématiques. La syndicalisation des cadres, enjeu majeur en Île-de-France où un salarié sur deux est cadre et où le nombre de sièges sociaux est le plus important, s'est concrétisée par une convention de coopération avec la CFDT-Cadres signée en juin 2013.

Un groupe de travail régional « cadres » s'est ainsi réuni au mois de mai 2015 afin de préparer un premier débat au Bureau régional sur le thème de « la syndicalisation des cadres face à la montée de la CFE-CGC ». Il s'agit à présent de mettre en place un plan d'action ciblant des territoires et des secteurs pour innover en matière de syndicalisation des cadres.

Un plan d'action pour la mixité

Dans le plan de travail 2013/2017, l'Union régionale a décidé de mener une politique volontariste visant à rétablir à moyen et long terme un équilibre femmes/hommes dans les instances des structures affiliées à l'Union régionale (les syndicats), les Unions départementales et bien entendu l'Union régionale.

Pour ce faire, le Bureau régional a validé la mise en place d'un Plan d'Action Mixité (PAM) de 13 actions dont la mise en œuvre a débuté en janvier 2015. Pour mémoire, le PAM a été lancé en 2012 par la Confédération. Il se compose de plusieurs propositions d'actions visant à être déclinées concrètement à tous les niveaux de l'organisation. L'objectif : augmenter la proportion de femmes en responsabilité pour atteindre à moyen terme la parité, cette dernière étant déjà atteinte en nombre d'adhérentes.

Rencontrer les adhérentes

Partant du postulat (attesté par de nombreuses études, mais aussi par des témoignages de syndicats) qu'un certain nombre d'adhérentes ne savent pas comment exprimer leur souhait de s'investir dans la CFDT, ou/et ont des difficultés à trouver leur place, nous avons débuté le Plan d'Action Mixité par l'envoi d'un message aux 56 000 adhérentes d'Île-de-France. Dans ce message, nous leur avons demandé si, potentiellement « elles souhaiteraient s'investir un peu plus dans la CFDT ». Question simple pour permettre un plus grand nombre de réponses sans frein. Avec plus de 280 réponses positives (d'adhérentes qui souhaitent s'investir) provenant de 84 syndicats différents, l'objectif quantitatif est atteint.

Dans un second temps, nous avons proposé aux adhérentes ayant répondu de participer à des rencontres de deux heures (en journée ou en soirée du lundi au samedi inclus) présentant « les parcours et les mandats pro et

interpro à la CFDT ». Sept sessions regroupant au total 70 adhérentes ont été organisées en juin 2015. À la suite de cette présentation, nous avons demandé à chacune d'entre elles leurs attentes (mandats pro ou interpro, thèmes privilégiés, formation, meilleure connaissance de



Une rencontre d'adhérentes - Septembre 2015

la CFDT etc.). En fonction des réponses, les adhérentes recevront les infos leur permettant de répondre à leurs souhaits. Tout cela se fait en lien avec les syndicats qui restent décideurs lorsqu'il s'agit de désigner ou proposer telle ou telle pour un mandat CFDT.

Des nouvelles sessions – certaines délocalisées dans les UD d'Île-de-France – sont programmées depuis mi-septembre.

Par effet « d'entonnoir », nous estimons à 75 le nombre de militantes dont nous suivons in fine le parcours dans la CFDT. Face à la difficulté de trouver des nouveaux militants et d'assurer du renouvellement notamment chez nos mandatés, c'est un premier pas pour les adhérentes mais aussi pour la CFDT que d'avoir formalisé un lieu dans lequel ces militantes « cachées » peuvent exprimer leur envie de s'investir.

Et nous sommes convaincus que la suite viendra naturellement : la prise de mandat, de responsabilité, les contacts et l'entrée dans « le réseau CFDT » feront d'une partie de ces militantes de futures responsables dans l'organisation. Bilan dans quelques années...

2.2 Agir pour l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels

Cette demi-mandature a été fortement marquée par la déclinaison des accords nationaux interprofessionnels sur l'emploi et la sécurisation des parcours (ANI de janvier 2013 et loi de juin 2013) et sur la formation professionnelle (ANI de décembre 2013 et loi de mars 2014).

Dans le contexte dégradé du marché de l'emploi, où les mutations économiques fragilisent les salariés, ces deux accords structurants visent à répondre aux enjeux de développement des compétences, de meilleure adaptation des salariés à l'emploi, de mobilité professionnelle.

Pour les équipes syndicales, l'enjeu, au sein même des

entreprises, est d'anticiper les conséquences sociales des choix stratégiques sur l'emploi, les conditions de travail, la formation...

S'approprier les accords nationaux interprofessionnels

Dans la période, la CFDT Île-de-France a priorisé l'appropriation par les équipes et territoires des nouveaux leviers issus de ces accords :

- Nouveau droit à être consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs impacts sur l'emploi, l'organisation du travail et l'évolution des métiers et des compétences.
- Nouveaux droits liés à la formation (conseil en évolution professionnelle, entretiens professionnels, compte personnel de formation).
- Nouveau droit à la mobilité volontaire sécurisée ceci, avec pour support la Base de données économiques et sociales.
- Utilisation du Crédit d'impôt compétitivité emploi...

Sur la Loi de sécurisation de l'emploi (LSE), plusieurs interventions ont été réalisées pour les syndicats Énergie-chimie, Banques, Assurances, Hôtellerie-tourisme et restauration, immobilier-chambres des métiers et intérim, télécoms prestataires, dans les Unions départementales de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis (sur Roissy Paris Nord 2), Hauts-de-Seine, Val-de-Marne.

Des formations spécifiques ont également été organisées par l'IREFE. Au total, ce sont près de 300 militants qui ont été informés, formés et/ou accompagnés.

La déclinaison de l'accord concernant la loi sur la formation professionnelle au plus près des équipes a aussi été l'occasion d'interventions dans plusieurs syndicats et territoires : UD Seine-et-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, UL de Saint-Ouen, santé-sociaux 92, syndicat des assistantes maternelles et des salariés du particulier employeur, branche lucrative santé Île-de-



Formation sur la Loi de sécurisation de l'emploi - 27 octobre 2014

France, Métallurgie Nord-Est de Seine, Télécoms prestataires, Livre-édition, équipe du centre national de la danse.

Un document synthétique de présentation de ces nouveaux droits (entretien professionnel, conseil en évolution professionnelle et compte personnel de formation) réalisé par l'Union régionale a été largement diffusé lors de ces rencontres.

Les équipes ont aussi pu découvrir le « KIT Fongecif ».



Plaquette sur les nouveaux droits à la formation professionnelle

S'engager dans la nouvelle gouvernance régionale

La loi met également en place une gouvernance quadripartite renouvelée de l'emploi et de la formation, en région. La CFDT Île-de-France a pris toute sa place pour porter le projet de notre organisation en matière d'orientation, de formation professionnelle continue, de partenariats et d'investissements porteurs d'emploi, notamment dans le cadre des nouvelles instances régionales que sont le Coparef (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation) installé le 19 novembre 2014 et le Crefop (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle).

Accompagner les transitions

La CFDT Île-de-France continue de porter, au sein de l'Observatoire régional emploi-formation « Défi Métiers », la mise en œuvre d'outils opérationnels visant à accompagner les transitions et évolutions professionnelles des actifs en Île-de-France.

LES NOUVELLES INSTANCES

- **Le Coparef** : la CFDT Île-de-France a obtenu la coprésidence, et participé aux groupes de travail créés pour l'élaboration des listes (salariés et demandeurs d'emploi) de certifications éligibles au compte personnel de formation. Une coordination avec l'Union professionnelle et la Fédération santé sociaux a permis à la CFDT d'être force de propositions concernant les formations certifiantes de ce champ professionnel.
- **Le Crefop** : participation à la préfiguration de l'instance puis à son installation en décembre 2014, présence dans toutes ses commissions (emploi, handicap, service public régional de l'orientation, certification, apprentissage).

Elle a porté la mise en place de conventions de partenariat entre OPCA nationaux et Défi Métiers afin d'avoir une visibilité de l'évolution des filières et métiers sur l'Île-de-France.

Dans ce cadre, nous avons obtenu la convention UNIFAF/Défi Métiers intéressant les syndicats Santé-sociaux d'Île-de-France. Une convention avec la FAFIEC (OPCA des métiers du numérique) est en cours. Ces données pourront intéresser le syndicat Betor Pub.

La CFDT Île-de-France est aussi intervenue sur des thématiques particulières à certains territoires :

- dans le cadre d'une audition de l'UD au conseil de Paris sur le thème « Fabriquer à Paris pour relever les enjeux sociaux et environnementaux : quelles nouvelles filières d'avenir ? »),
- pour l'UD de Seine-et-Marne sur le développement d'une plateforme de mobilité volontaire sécurisée, la sécurisation des parcours professionnels des salariés de la filière verre,
- pour l'UD de l'Essonne sur la construction d'un stade de rugby et son impact sur l'emploi,
- pour l'UD des Hauts-de-Seine dans le cadre de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion, sur le développement d'une plateforme de mobilité volontaire sécurisée territoriale portée par le pôle de compétences du numérique.

La CFDT Île-de-France s'est aussi à nouveau engagée dans la Convention État-Région-Partenaires Sociaux (dite « Convention Crise ») afin d'organiser des réponses emploi/formation sur les territoires. Elle a porté en lien avec le syndicat Énergie-chimie et l'Union départementale de Seine-et-Marne une réflexion sur la filière « verre » durement touchée par des PSE à répétition.

Une plaquette de présentation des enjeux et des opportunités concrètes offertes pour les équipes syndicales par cette convention a été éditée en 2014.

Face au chômage des jeunes

18,4% des jeunes en Île-de-France (2013) sont au chômage. Ce taux est particulièrement important en Seine-Saint-Denis, dans le Val-d'Oise et le Val-de-Marne. C'est dans ce contexte que l'Union régionale a décidé d'agir concrètement.

Contrats de génération et ANI Jeunes

La CFDT est présente dans les comités de suivi régionaux des contrats de génération et de l'ANI jeunes décrocheurs de 2011. En lien avec les unions départementales et le Syndicat national des métiers de l'insertion, l'Union régionale a également suivi le déploiement de la garantie



Forum de l'emploi des jeunes à Créteil en mai 2014

jeunes sur le territoire francilien.

De nombreuses équipes syndicales (Betor-pub, Banques, Assurances, Télécoms Prestataires Île-de-France...) ont souhaité être accompagnées par l'Union régionale dans la négociation d'accords de contrats de génération.

L'implication de la CFDT sur le contrat de génération s'est également traduite par une intervention au séminaire « Agir pour toutes les générations en entreprise » du plan égalité régional de 2013.

Une innovation : les forums pour l'emploi des jeunes

En plein débat sur le pacte de responsabilité, la CFDT Île-de-France, en partenariat avec Pôle Emploi, a organisé en mai 2014 son premier forum de l'emploi, « Un pacte pour l'emploi en jeunes », à la Maison des Syndicats de Créteil (94). Cet événement dont l'objectif était double – montrer l'utilité de notre syndicalisme d'une part et changer notre image auprès des jeunes d'autre part – a permis à l'interprofessionnel de démontrer son implication dans les bassins d'emploi locaux et sa capacité à travailler concrètement avec les entreprises où existe un dialogue social sur l'emploi des jeunes.

Le partenariat avec Pôle Emploi était également une première et a permis d'établir une relation de travail aux apports mutuels et profitables aux jeunes demandeurs d'emplois franciliens. Une table ronde sur l'emploi des jeunes conviant l'opérateur ainsi que le Medef 93-94 et Thierry Cadart, secrétaire national de la CFDT, s'est d'ailleurs tenue en parallèle du forum pour inciter les militants syndicaux à s'emparer du sujet.

Une douzaine d'entreprises (Monoprix, Carrefour, GDF-Suez, Police Nationale...) souvent sollicitées via les délégués syndicaux CFDT, et une dizaine de partenaires étaient donc présents pour proposer des offres d'emploi aux jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés du marché du travail. Plus de 400 jeunes ont participé à cet événement réussi, présenté sur le site Internet de la CFDT Île-de-France dans un petit film. La couverture médiatique

régionale a aussi été importante (France 3 Île-de-France, Le Parisien). Ce succès a conduit la CFDT Île-de-France à organiser, le 6 octobre 2015, un deuxième forum de l'emploi à Bagnolet (93).

2.3 Améliorer la qualité de vie au travail

Encore une fois, la signature de l'ANI du 19 juin 2013 « Vers une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle » a ouvert de nouveaux champs d'action pour la CFDT qui s'inscrivent dans les travaux sur la prévention des risques, notamment les risques psychosociaux, déjà menés sous la précédente mandature.

La qualité de vie au travail, au cœur de l'action CFDT

Dès la rentrée 2013, l'Union régionale a organisé, devant une cinquantaine de militants franciliens, une initiative de présentation de l'accord où est intervenue en tant que « grand témoin » l'équipe du groupe La Poste. Cette journée a aussi permis d'énoncer la feuille de route de l'Union régionale dans la prise en charge syndicale de cet accord. Au-delà d'interventions de sensibilisation auprès des syndicats et des sections, l'Union régionale a pu démarrer l'accompagnement de plusieurs équipes (Crédit Agricole Île-de-France, Centre hospitalier de Courbevoie-Neuilly-Puteaux...) dans la construction de plateformes revendicatives QVT visant à entamer, par la suite, des négociations sur l'organisation du travail.

Dans certains cas, c'est aussi l'appui au déploiement d'une enquête flash qui a été réalisé (Pôle Emploi, Mairie des Ulis...).

Une formation à l'IREFE et un guide sur la qualité de vie au travail à destination des élus d'entreprise et des mandatés ont également été réalisés au second semestre 2014.

L'impact des TIC

Dans le cadre d'une convention avec la Direccte, la CFDT Île-de-France a mis en place un groupe de travail réunissant une dizaine de militants issus de champs professionnels différents avec l'objectif d'étudier l'impact des TIC sur les conditions de travail. Le « droit à la déconnexion », revendication CFDT votée au congrès confédéral de Marseille, a notamment été étudié dans ce groupe.

Une restitution s'est déroulée à l'Union départementale des Hauts-de-Seine, à La Défense, en octobre 2014, avec des interventions de la CFDT Cadres sur le télétravail et de l'équipe CFDT Thalès sur leur récent accord QVT.

Conciliation des temps : des enquêtes Flash

La CFDT Île-de-France a également agi sur le volet conciliation des temps en choisissant de réaliser une enquête flash sur deux territoires : d'une part, la ZAC de Courtabœuf (Essonne) où sont présentes de nombreuses TPE/PME et d'autre part, la Plaine-Saint-Denis (93) qui



Rencontre à la Préfecture de Bobigny - 7 octobre 2014

concentrent des sièges sociaux de grands groupes (SFR, Generali, SNCF...).

L'objectif a été d'interroger via une enquête flash les salariés dans les entreprises du bassin d'emploi mais aussi en interprofessionnel à la sortie des métros, RER et restaurants interentreprises, etc. sur leurs conditions de travail mais aussi les temps de transport, l'accès aux services comme la restauration ou les crèches. Environ 400 questionnaires ont été remplis et recueillis sur chaque territoire. La restitution a été menée en janvier 2015 à Courtabœuf en présence de Marie-Andrée Seguin, secrétaire nationale. À la Plaine-Saint-Denis, la restitution est prévue en 2016. Par la suite, il s'agira pour l'interprofessionnel de démarrer avec les employeurs et les collectivités locales des concertations territoriales sur la conciliation des temps comme le prévoit l'article 20 de l'ANI.

Les instances de gouvernance régionale

L'action de l'Union régionale en matière de santé au travail s'inscrit aussi, avec l'appui de ses mandatés, dans la participation aux instances de gouvernance.

En premier lieu, c'est au Comité régional de prévention des risques professionnels que la CFDT Île-de-France



Initiative sur l'impact des TIC à La Défense - 28 octobre 2014



Le char CFDT lors de la Marche des fiertés LGBT du 28 juin 2014

a pris toute sa part, notamment, lors des avis sur les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens pour les services de santé interprofessionnels et lors du bilan du Plan régional santé-travail 2.

Du côté de l'ARACT et du COPAREST (ex-ORSTIF), la CFDT s'engage fortement pour redynamiser ces instances où sont présentes, paritairement, organisations syndicales de salariés et organisations patronales. L'ORSTIF a ainsi rendu en 2014 son ultime rapport sur les « conditions de travail des apprentis ».

Suite à la forte implication de la CFDT Île-de-France, l'ARACT Île-de-France a procédé à un changement dans la gouvernance après quatre ans de blocage, permettant d'espérer une reprise sereine de l'activité.

Nous avons également poursuivi les formations et réunions de coordination de nos mandatés dans les CTR (entièrement renouvelés en 2014 avec deux présidences pour la CFDT au CTR 3 et au CTR 5) et dans les Services interprofessionnels de santé-travail, en particulier dans le contexte de réforme de la médecine du travail.

Combattre les discriminations au travail

En ce début de mandat, l'accent a été mis sur la lutte contre les discriminations liées à l'origine dans le cadre de notre partenariat avec l'AFIP (Association pour favoriser l'intégration professionnelle) et la CFDT Cadres. Des modules d'une demi-journée qui intègrent également une dimension juridique permettent des échanges réguliers entre la CFDT et de jeunes adhérents de l'AFIP, bac +4 à bac +8, en recherche d'emploi et en situation d'être discriminés. Quatre ont eu lieu en 2014 et huit sont programmés sur 2015. Nous poursuivons notre recherche de militants ou adhérents pour être parrains de ces jeunes. Cela porte ses fruits dans le champ professionnel de l'Énergie-chimie qui compte cinq parrains.

Des rencontres ont lieu dans les conseils de syndicats (Banques, Énergie-chimie, Assurances, Télécoms

Prestataires Île-de-France, Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie de Paris et La Défense) pour sensibiliser à la prise en charge de la lutte contre les discriminations liées à l'origine et LGBT (Lesbiennes, gays, bi et transsexuels).

La prise en charge des travailleurs sans-papiers est également une préoccupation et le groupe de travail composé des unions départementales sur cette thématique a repris ces travaux fin 2014 pour mieux échanger et se coordonner dans la prise en charge des dossiers.

Enfin, la Marche des fiertés de Paris à laquelle prend part l'Union régionale depuis maintenant treize ans est devenue confédérale en 2014 : le char est confédéral, l'organisation revenant à l'Union régionale.

Prise en charge syndicale du handicap

Afin de mener à bien ses actions sur le handicap, la CFDT Île-de-France passe chaque année une convention avec l'Agefiph.

Sensibiliser et accompagner

En 2013, le travail de l'Union régionale s'est porté sur les accords handicap négociés dans les entreprises franciliennes. En décembre, préparée avec le groupe ressource handicap composé de militants issus de différents champs professionnels, une rencontre sur le sujet a réuni une centaine de militants à la Bourse du Travail de Paris. L'après-midi, des ateliers sur l'accessibilité ont permis aux militants de mieux comprendre les différents types de handicap.

L'Union régionale met également à disposition plusieurs outils pour la prise en charge du handicap par les équipes : guide handicap, fiche sur les modalités de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, fiche sur le maintien dans l'emploi, affiches...

ENQUÊTE SUR LES PERCEPTIONS DU HANDICAP

- 46% des salariés estiment que le handicap est un frein à la carrière.
- 58% ne savent pas à qui ils devraient s'adresser s'ils étaient eux-mêmes confrontés à une situation de handicap.
- 6 salariés sur 10 ont répondu ne pas avoir été sensibilisés à la question du handicap dans leur entreprise.



Autant d'arguments pour poursuivre notre action syndicale sur le handicap.

Des actions de soutien aux sections sont aussi menées comme à l'Hôpital Robert Ballanger d'Aulnay (Santé-sociaux 93) où un salarié adhérent CFDT était victime de discrimination. Dans les fonctions publiques, l'Union régionale intervient aussi pour aider les équipes à construire avec leur direction des dossiers de conventionnement avec le FIPHFP.

Une enquête sur les perceptions

Enfin, en 2014, l'Union régionale a mené avec un certain nombre d'équipes issues de six champs professionnels (agroalimentaire, commerce, assurances, santé-sociaux, protection sociale, chimie), une enquête sur les représentations et les perceptions du handicap dans l'entreprise. 500 salariés ont répondu suite à une campagne de proximité menée par les militants et pilotée par l'Union régionale. L'enquête a fait l'objet d'une restitution publique qui s'est tenue à la Bourse du Travail de Bobigny.

Prévention des violences sexuelles et sexistes

Depuis six ans, la CFDT en Île-de-France mène une politique volontariste de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail.

Initiées lors de la mandature précédente par l'Union départementale de Paris à travers son projet Respectées, les actions de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) se sont progressivement étendues à plusieurs départements d'Île-de-France.

Un guide à destination des équipes

2 000 exemplaires de la mise à jour du guide de prévention des VSST ont été distribués : sur commande des syndicats, mais aussi lors de la journée confédérale « Femmes » du 5 mars 2015 à Paris. Cette journée, qui a réuni 1 000 adhérente-s dont un tiers de Franciliennes, a permis à l'Union régionale de présenter ses actions contre le harcèlement sexuel (principalement à travers un stand à l'entrée de la salle, mais aussi via une intervention en table ronde).

La formation des militant-e-s.

Toujours dans la continuité du projet Respectées, l'Union départementale de Paris a organisé trois nouvelles formations de prévention des VSST en 2014/2015. Elles se poursuivront dans la deuxième moitié de mandature à Paris et certainement dans d'autres départements d'Île-de-France dont l'Essonne qui fait de ce thème un axe central de son plan de travail.

Un forum de dimension régionale

L'Union départementale de l'Essonne a organisé un forum « Prévention des violences sexuelles et sexistes » à Évry le 3 octobre 2014.

Plus de 100 participant-e-s ont pu cerner le phénomène



Forum « Prévention des violences sexuelles et sexistes » - Évry 3 octobre 2014

et faire le point sur les outils à disposition des équipes syndicales. C'est le point de départ du plan d'action à mettre en œuvre sur ce département.

Formation des militant-e-s, sensibilisation, communication, accompagnement des victimes... Forte de son travail sur le harcèlement sexuel, l'Union régionale est désormais considérée comme « référente » sur ce thème et compte bien continuer à l'être de nombreuses années encore.

2.4 Revendiquer un territoire plus équitable

Logement, transport, protection sociale. Trois questions syndicales sur lesquelles l'Union régionale développe son action : auprès des équipes, d'abord, et dans les instances et organismes paritaires au travers de ses mandats.

Les questions liées au Grand Paris ont également fait l'objet de nombreuses rencontres et débats.

L'investissement de la CFDT au CESER contribue à renforcer la réflexion de l'Union régionale sur ces questions.

L'accès au logement constitutif de l'accès à l'emploi

Pour la CFDT Île-de-France, le logement doit devenir un axe revendicatif pour les équipes syndicales compte-tenu de son enjeu pour les salariés et de son potentiel de développement pour la CFDT.

Cependant les équipes (élus CE, militants...) sont souvent démunies pour se saisir de ce dossier. C'est pourquoi l'Union régionale a multiplié ses interventions pour informer, accompagner et soutenir les syndicats du privé et du public qui souhaitent s'investir : Interventions dans les conseils syndicaux (Symetal Sud francilien, Énergie-chimie...), formations (Retraités d'Île-de-France), élaboration d'outils de campagne fonctions publiques 2014, constitution d'un réseau de référents territoriaux logement.

Au printemps 2015, un courrier a été adressé à l'ensemble des syndicats franciliens pour leur proposer de les rencontrer et de les accompagner dans les démarches qu'ils souhaiteraient entreprendre.

Des mandatés investis

L'Union régionale a particulièrement mis en avant ses mandatés comme relais des revendications régionales et pour l'accompagnement des équipes sur ces problématiques.

Cela suppose une coordination, une formation, une animation du réseau des mandatés au sein des différents organismes gestionnaires (Action logement, entreprises sociales de l'habitat, offices publics de l'habitat, Ceser, Comité régional de l'habitat et de l'hébergement).

Ainsi, les mandatés au sein d'Action logement ont-ils été régulièrement réunis pour les informer sur les « grands dossiers » impactant le logement (Grand Paris, réforme d'Action Logement...).

Un suivi spécifique des mandatés OPH a été organisé sous le pilotage d'un secrétaire général d'union départementale, avec une première réunion le 25 juin 2015 (présentation réforme Action logement, réforme territoriale).

Un second module de formation co-construit avec la Confédération et confié à l'IREFE a été lancé au deuxième semestre. Certains mandatés ont également pu assister à la formation de l'ISST « Découvrir les réalités économiques, sociales et environnementales d'Île-de-France » en mai 2015.

L'Union régionale a intégré en 2015 le Bureau du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH). Elle a produit une contribution au diagnostic du Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, et poursuivi son travail préalable de concertation aux séances du CRHH avec les associations, et en particulier la Fnars, la FAP, la FAPIL.

Une plaquette commune sur le logement est en cours de réalisation avec ces associations.

Offre et qualité des transports collectifs

À l'heure où le réseau du nouveau Grand Paris Express voit ses premiers travaux commencer, l'Union régionale qui avait participé en 2011 aux débats publics préalables en produisant deux cahiers d'acteurs, suit de près l'évolution de ces travaux.

Depuis, un certain nombre de revendications portées par la CFDT ont été intégrées dans ce schéma régional (soutenu au sein du Comité des Partenaires des Transports Publics près du Syndicat des transports publics d'Île-de-France auquel l'Union régionale participe) : la gouvernance équilibrée entre la région (STIF) et l'État (Société du Grand Paris), l'amélioration de l'offre de transports collectifs par l'ajout de nouveaux matériels ferroviaires, le remplacement de bus par des véhicules propres, de nouvelles dessertes qui à terme désenclaveront certains territoires, et la refonte au 1^{er} septembre 2015 du zonage avec tarif unique (qui a fait l'objet d'un article dans le *Solidaires* du mois de février 2015).

Avec le Comité régional des Transports et de l'Équipement,

l'Union régionale a développé des liens pour agir de façon concertée (projet du CDG express et participation de l'Union régionale à une initiative du CRTE en octobre 2015).

Le Grand Paris : des questions nouvelles

L'Union régionale Île-de-France, dans la période, a amplifié son travail mené depuis 2007 sur le Grand Paris. Sollicitée par plusieurs structures professionnelles (syndicats Interco, Comité régional des transports et équipements, construction et bois...), elle a acté la constitution d'un groupe de travail suite à un débat au Bureau régional et plusieurs rencontres avec les syndicats et Unions professionnelles concernées. Une orientation précise lui a été donnée permettant de dégager les enjeux et opportunités syndicales du Grand Paris, notamment sur les territoires concernés par un Contrat de développement territorial (CDT). Ainsi deux zones ont été ciblées : le CDT « Grandes Ardoines » dans le Val-de-Marne, et le CDT « Campus sciences et santé » dans les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne. Sur ces sujets, l'Union régionale, avec les équipes, allie la dimension emploi et une approche du territoire et de ses enjeux (logement, transports, services publics, aménagement).

Sur ce thème du Grand Paris, l'Union régionale a par ailleurs poursuivi sa mission de formation (session de l'Institut Supérieur des Sciences du Travail « découvrir les réalités économiques, sociales et environnementales d'Île-de-France » pour les membres en 2015) et d'information régulière dans la presse régionale ou lors d'interventions dans les syndicats.

Pour une protection sociale solidaire Réforme des retraites et conséquences de la crise

Les débuts du mandat ont été marqués par les débats sur le projet de réforme des retraites (loi publiée le 21 janvier 2014). La CFDT Île-de-France est intervenue dans plusieurs équipes (Interco Val-d'Oise, Sgen Créteil, Union parisienne des syndicats de la métallurgie, section Métallurgie en Seine-et-Marne avec l'UD), présentant la position CFDT sur le sujet.

TASS, UN GUIDE PRATIQUE

Pour les nouveaux mandatés au Tribunal des affaires de Sécurité sociale, l'Union régionale a réalisé un guide pratique d'accompagnement dans le mandat.

Une formation construite avec l'IREFE a été également programmée pour 2015.



Avec la crise économique et le développement de la précarité, la CFDT Île-de-France et ses mandatés dans les organismes de protection sociale ont, devant une augmentation des sollicitations des allocataires, des assurés, agi au sein des conseils pour une amélioration de l'accueil et pour rendre effectif l'accès et la continuité de leurs droits.

Suite aux évolutions demandées au niveau national (accueil sur rendez-vous, offres multiservices, multicanal) « la politique d'accueil » a fait l'objet de plusieurs débats au sein des rencontres de coordination des mandatés.

Administrateurs : renouvellements et formations

Le renouvellement des conseillers dans les caisses d'assurance maladie a été un moment compliqué. La CFDT Île-de-France, forte de sa première place d'organisation syndicale représentative au sein de la région, a revendiqué dès le début des négociations intersyndicales la Présidence de la CPAM de Paris, caisse classée « exceptionnelle » du fait du nombre d'assurés bénéficiaires et du volume des prestations remboursées. Lors du Conseil d'installation, La CFDT a reconquis la présidence (en la personne de Fabrice Gombert), après cinq années de présidence CGT. La CFDT a aussi maintenu quatre 2^e vice-présidences (en Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis) et une 3^e vice-présidence (Val-de-Marne).

Le champ du contentieux de la Sécurité Sociale a aussi connu des renouvellements. Près de 70 nouveaux militants sont devenus assesseurs au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

L'Union régionale et l'IREFE ont proposé à l'ensemble des mandatés dans les conseils des caisses de sécurité sociale une formation (construite par la Confédération) afin de mieux connaître la sécurité sociale, son financement et le rôle du mandaté CFDT dans ces organismes.

L'action au CESER d'Île-de-France

Le CESER (Conseil économique, social et environnemental) Île-de-France, deuxième assemblée régionale, a ouvert sa mandature 2013/2019 sous le signe du changement et du renouveau.

Renouveau tout d'abord caractérisé par l'arrivée de plus de 50 % de nouveaux membres au sein de l'assemblée, mais aussi par une place plus grande faite aux femmes (36 %), aux jeunes et au secteur de l'insertion sociale et économique (nouveaux organismes). Une présidence obtenue par le 3^e collège (associations), alors qu'elle était historiquement exercée par le premier (patronat) mais qui n'a pas su faire consensus autour d'une candidature unique et qui en ressort affaibli et divisé. Une présidence du collège syndical exercée par la CFDT, et donc une vice-présidence de l'assemblée.

La délégation CFDT, renforcée d'un conseiller supplé-

QUELQUES AVIS RENDUS DANS LES COMMISSIONS

- « L'opportunité de la candidature de Paris/Île-de-France à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 ».
- « L'Île-de-France et les coopérations interrégionales au sein du Bassin Parisien ».
- « Quelle politique régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche pour renforcer les coopérations entre le monde de la recherche et de l'innovation et celui des PME-TPE franciliennes ? ».
- « Les réseaux très haut débit, instruments de développement économique, d'emploi et d'attractivité en Île-de-France ».

mentaire du fait des bons résultats de la représentativité au niveau régional, a connu un renouvellement de ses membres dans les mêmes proportions tout en affichant la parité de ses représentants. Le choix nouveau de ne pas présenter de secrétaires régionaux dans la délégation a conduit également à ce que le dossier politique soit confié à une secrétaire d'UD : une nouvelle organisation, dépendant toujours du Bureau régional et qui permet d'envisager un travail plus étroit avec les syndicats aussi bien en amont qu'en aval des dossiers à traiter.

L'impact de la décentralisation et du Grand Paris

Sur le fond, le troisième acte de la décentralisation, la loi MAPTAM, ainsi que la loi NOTRe ont occupé une place centrale dans les débats de ces deux premières années, avec la création de la Métropole du Grand Paris, mais aussi le nouveau partage des compétences entre les institutions. Ces changements vont directement impacter notre région, qui devra désormais composer avec une métropole à l'intérieur de ses frontières.

20 membres ont été, à l'été 2014, désignés pour intégrer la mission de préfiguration de la MGP, dont un CFDT. Une commission spécialisée s'est ainsi mise en place et a pour mission de suivre ces travaux tout en répondant à la saisine du président du Conseil régional sur notre vision de coopération entre la MGP et la région ainsi que sur la participation des citoyens. À ce titre, l'avis porté par le rapporteur permanent CFDT sur le contrat de plan État/Région pour 2015/2020 avait une importance particulière tant en termes de transports que de développement économique ou de formations.

Et l'avenir

Les nouvelles compétences dévolues aux régions, ou renforcées pour certaines, auront un impact direct sur les futures commissions du CESER qui ont déjà débuté



Formation des mandats logement

un travail de mise en perspective de ces nouvelles dispositions.

Sur le plan national, les CESER se voient renforcer d'une nouvelle mission d'évaluation des politiques publiques qui ne sera pas sans poser de questions en termes de moyens et de temps. Il est également probable que la mi-mandature prévue pour novembre 2016, soit prolongée afin de permettre aux CESER concernés par les fusions de régions sur le territoire national de se regrouper dans de bonnes conditions. Encore de beaux débats en perspective !

2.5 Accompagner les militants et renforcer la proximité avec les salariés

Développer la formation syndicale

Durant ces deux dernières années, l'IREFE, l'institut de formation de la CFDT Île-de-France a maintenu une activité de formation variée et adaptée tant à la commande régionale qu'aux attentes des syndicats et de leurs élus et/ou mandatés.

En 2013, deux nouvelles formations ont été programmées à destination des élus d'entreprise : « document unique » et « comité d'entreprise : action logement ». La première a trouvé son public, par contre la seconde ne s'est tenue qu'une fois faute d'un nombre suffisant d'inscrits. De même, les nouvelles « formations catalogue » à destination des exécutifs de syndicat (« exécutifs de syndicat » et « construire un plan de travail ») n'ont pu se tenir. Ceci interroge sur les besoins des syndicats. Pour autant, les formateurs ont répondu à des demandes du Comité régional transports et équipement et du Syndicat francilien des agents de la Sécurité sociale dans ce domaine.

Par ailleurs, la formation CHSCT destinée aux moins de 300 salariés a été réécrite afin d'intégrer davantage les élus dans une approche globale des conditions de travail.



Les indicateurs

En 2014, quelques indicateurs et faits marquants sont à noter dans le domaine de la formation.

Les formations aux mandats dans les entreprises ont connu une baisse importante d'activité, qui a été en grande partie compensée par le développement des formations aux pratiques syndicales et sur les axes revendicatifs.

Les stages CHSCT ont accusé une baisse du nombre de participants. Cette baisse est très sérieuse quand on considère le poids financier des formations CHSCT dans le budget de l'IREFE. La baisse est d'autant plus forte que des sessions ont été ouvertes aux fonctionnaires. La fréquentation des stages CHSCT par les salariés du privé a donc beaucoup diminué pour une deuxième année consécutive. La concurrence est très forte, y compris en interne. De plus, l'information selon laquelle c'est au stagiaire de choisir son organisme de formation a tendance à ne pas être connue des équipes, qui se laissent imposer une prestation par leurs employeurs.

Les autres formations en direction des élus CE, DP, mais aussi DS ont également enregistré des baisses de fréquentation de près de 15%. La satisfaction exprimée par les stagiaires comme par les syndicats demeure constante. Il est donc difficile d'évaluer si les élus se forment moins ou s'ils se forment ailleurs dans ces domaines.

Les formations concernant le développement : « Faire adhérer », comme « Zoom » se sont maintenues, notamment grâce à la programmation de formations à la demande d'équipes syndicales. De même, la formation des exécutifs de syndicat a bien fonctionné grâce à l'organisation de nombreuses sessions à la demande de syndicats qui étaient en préparation de leur congrès ou de leur plan de travail.

Au final, l'activité reste très largement constituée (90%) par des sessions de formation interprofessionnelles proposées au catalogue de l'IREFE. Ceci est bien conforme au projet de l'association qui est de participer à l'interprofessionnel francilien.

Parmi les activités de formation en développement en 2014 :

- Les formations sur les axes revendicatifs de la CFDT : deux sessions sur la formation professionnelle se sont tenues. Celles qui concernent la prévention des risques ont également trouvé leur public : prévention des accidents du travail, document unique et risques psychosociaux. Mais c'est la programmation de quatre sessions (88 participants) sur la loi de sécurisation de l'emploi, répondant à l'actualité, qui a permis de dynamiser ce secteur.
- À la demande du responsable formation de l'Union régionale, l'IREFE a proposé une initiative pour soutenir

la campagne nationale d'élections professionnelles de la fonction publique. 206 candidats ont suivi le stage « faire voter CFDT dans la fonction publique », organisé dans les huit départements de l'Île-de-France.

De nouvelles perspectives d'évolution sont à noter. La CFDT Île-de-France et l'IREFE construisent des partenariats avec des organismes de formation reconnus, le CNAM et l'AFPA qui proposent une offre de formation et un parcours de formation qui permettra d'accompagner nos militants dans un cursus certifiant répondant à leur projet.

Former les mandatés

Concernant les mandatés interprofessionnels, plusieurs d'entre eux ont été formés pour la première fois depuis longtemps : les défenseurs syndicaux ont bénéficié d'un stage de deux jours, complété par un parcours de formation. Les mandatés de la branche famille et recouvrement ont également été formés, de même que les administrateurs dans les services de santé au travail à l'occasion de la réforme de ce secteur, tout comme les administrateurs logement.

Un rassemblement des conseillers prud'hommes a été organisé à Bierville qui a permis de réunir une cinquantaine de conseillers.

Par ailleurs, trois sessions ont été organisées pour les conseillers du salarié en collaboration avec les unions départementales de l'Essonne et de Paris et une session pour les assesseurs TASS.

L'IREFE a également développé de nouveaux produits dans le cadre des projets portés par l'union régionale. Il s'agit des formations « agir sur la RSE », « délégation unique » et « acteurs territoriaux du dialogue social ».

Structurer la formation

L'équipe de l'IREFE a entrepris un travail de clarification sur la coopération avec les intervenants : choix, préparation, suivi des présences... Celui-ci s'est progressivement étendu aux interventions des responsables politiques dans les formations DS, Découverte de la CFDT, CHSCT, etc.

Une enquête a également été menée auprès des stagiaires



Accueil de l'Union régionale au rassemblement des élus - 10 octobre 2013

établissant que les deux vecteurs de formation sont d'une part les syndicats et d'autre part les délégués syndicaux et secrétaires de sections. Il s'agira donc de développer notre politique de communication en direction de ces deux cibles.

Rencontrer régulièrement les élus

Le pari de rassembler 1200 élus et mandatés franciliens lors de la rencontre confédérale du 10 octobre 2013 à la Porte de Versailles a été réussi. Ils sont venus de tous les secteurs professionnels et ont apprécié l'accueil spécifique organisé par l'Union régionale Île-de-France. Cela a été l'occasion de créer ou renforcer le lien avec des élus qui ont peu l'occasion d'échanger avec l'interprofessionnel.

Dans ce même élan, et pour compléter les assemblées de militants au niveau régional, les réunions sur certains territoires, les réunions liées à l'actualité revendicative, l'Union régionale est allée à la rencontre d'élus dans leur section syndicale, pour les écouter, recenser leurs besoins, valoriser leurs actions. C'est aussi un moment privilégié pour échanger sur la formation syndicale, le développement syndical, les élections professionnelles, le rôle de l'interprofessionnel comme lieu d'information, de débat, de confrontation et d'échanges de pratiques.

Les salons

La CFDT Île-de-France continue d'aller à la rencontre des élus des comités d'entreprise lors des deux salons annuels. Pendant le salon, un ensemble d'outils liés au développement syndical, à la formation syndicale, est remis à chaque élu CFDT passant sur le stand coanimé par l'Union régionale et l'IREFE (300 par salon environ). Des mandatés de la CFDT sont présents pour renseigner les élus et faire la promotion de l'appui régional sur des thèmes aussi divers que la formation professionnelle, la BDU, le logement...

Démultiplier la pratique d'enquête

S'engager dans une démarche d'enquête flash, c'est articuler dialogue avec les salariés et proposition d'adhésion. Si derrière la pratique de l'enquête, aucune stratégie de

SALONS

La présence de l'Union régionale et de l'IREFE dans les salons et congrès est toujours appréciée des militants.



développement n'est mise en place, cet important travail syndical ne produira pas grand-chose pour les salariés, ni pour notre représentativité.

C'est sur ces bases que l'Union régionale a renforcé son dispositif d'aide aux équipes : réalisation d'un mode d'emploi (à disposition sur le site interne de la CFDT Île-de-France), présentation des quatre phases de l'action dans les syndicats, accompagnement d'équipes syndicales (mise en place du calendrier prévisionnel, élaboration commune du questionnaire d'enquête, construction des objectifs revendicatifs, mise en ligne de l'enquête sur la plateforme confédérale, réalisation des différents documents), sans oublier la participation active de l'Union régionale à quelques initiatives menées par les équipes pour la diffusion des questionnaires et la restitution des résultats.

Aller à la rencontre des salariés des TPE

En 2013, une convention entre la Confédération et l'Union régionale CFDT Île-de-France a permis de poursuivre les actions TPE que nous avons initiées lors de la campagne électorale de 2012.

À ce jour, il en résulte :

- Du développement syndical dans les TPE (105 négociations de protocoles, 74 nouvelles implantations et 187 adhésions).
- Une dynamique de proximité avec les CFA.
- La pérennisation des actions « Cœur de Ville » avec l'apport logistique des Unions locales (semaines d'action en septembre 2013, juin et octobre 2014, juin 2015).
- L'enquête Qualité de vie au travail (QVT) sur la zone de Courtabœuf (91) qui a permis d'évaluer les réponses de 409 salariés travaillant sur le site.

Union Territoriale Interprofessionnelle TPE de la Métropole Grand Paris

Afin de préparer le terrain pour les élections de 2016, l'UTI TPE, lancée dès décembre 2014, a pour ambition de fédérer les salariés souvent isolés, des très petites entreprises de quatre départements franciliens (75, 92, 93, 94).

La CFDT Île-de-France, avec cette UTI TPE, dispose d'un nouveau réseau pour informer, défendre et faire adhérer les salariés TPE.

L'UTI TPE, qui mutualise les compétences et les moyens existants sur le périmètre de la future Métropole du Grand Paris, a fait connaître le dispositif auprès des salariés, avec une plaquette listant les services proposés.

L'objectif, à terme, est d'amorcer un dialogue social sur le territoire.

Un fichier, recensant les coordonnées d'adhérents et sympathisants, a été constitué (près de 500 contacts à ce jour) et devrait s'avérer être un outil précieux en vue de la prochaine campagne électorale (novembre 2016).

Communication

Comme on l'a vu tout au long de ce bilan, l'Union régionale a pu s'appuyer sur sa politique de communication, tant pour mener ses propres initiatives que pour accompagner les équipes syndicales dans leur objectif de proximité avec les salariés.

Accompagner les équipes en matière de communication, c'est la véritable nouveauté du mandat : les demandes des syndicats en matière d'accompagnement sur la communication (cibles, messages, visuels...) ont été nombreuses. Elles ont parfois porté sur les éléments de campagne, comme pour Interco Paris, les personnels navigants commerciaux Air France (élections en octobre 2014) ou la Banque de France (élections en mars 2015) ou pour mettre en avant une action spécifique : présentation des IRP pour OCP/Syndicat Énergie-chimie, café social de la section Fiducial Private security du syndicat de la Prévention-sécurité, document de bienvenue pour les Sgen Versailles et Créteil...

Dans la campagne des élections dans les fonctions publiques, la proposition d'appui en matière de communication a été intégrée à l'ensemble des actions de l'Union régionale. Ainsi, la CFDT Île-de-France a apporté son soutien à l'Union professionnelle Santé-sociaux Île-de-

France et Interco Paris.

Reste aujourd'hui à mieux faire connaître et diffuser auprès des équipes l'appui possible de l'Union régionale dans ce domaine.

Proximité et sensibilisation

La production de supports de communication à l'appui des interventions dans les équipes a été très soutenue pendant ces

deux premières années. Ces supports ont contribué à la valorisation de l'action, des revendications et des résultats obtenus par la CFDT : livrets sur la réforme de la FPC, sur les nouvelles règles du dialogue social, affiches (RSE, logement, handicap, développement), tracts sur les revendications spécifiques à l'Île-de-France dans le cadre de la campagne des fonctions publiques, guides (handicap, logement, jeunes), catalogues de l'IREFE, restitution d'enquêtes (Courtabœuf, hôpital d'Aulnay...), valorisation des initiatives (forum pour l'emploi des jeunes, Marche des fiertés, forum CE, 1^{er} Mai, convention crise, Développement jeunes sur La Défense...).



Plaquette de présentation de l'UTI TPE Grand Paris

Un travail spécifique a également été mené pour une meilleure connaissance du rôle de l'interprofessionnel au travers d'une plaquette diffusée aux élus du personnel d'Île-de-France lors du rassemblement des élus en 2013, puis d'un document de « bienvenue » qui sert d'appui aux conventions de développement.

La presse de l'Union régionale

En début de mandat, l'Union régionale a mené un travail d'envergure pour une refonte de la politique éditoriale du bimestriel de la CFDT Île-de-France, *Solidaires*. Il s'est agi de créer des rubriques claires visant la mise en valeur des actions sur le territoire mais aussi la valorisation des militants et mandatés. La charte graphique a elle-même évolué, en lien avec la refonte de la charte confédérale.

La Lettre régionale mensuelle est sortie avec régularité pour informer les responsables de l'activité de la CFDT en Île-de-France.

Un autre chantier d'envergure a été la création de l'espace Internet « grand public » de la CFDT Île-de-France au sein du site Internet confédéral. L'ensemble des productions régionales y sont désormais accessibles et les mises à jour sont quasi quotidiennes. L'espace interne (dont l'ergonomie devrait évoluer au niveau confédéral) est également mis à jour.

Juridique

L'action juridique de l'Union régionale s'est inscrite dans une démarche d'accompagnement des équipes, mais aussi de soutien aux différents dossiers suivis par l'Union régionale notamment en matière de protection sociale (formation et guide pratique à destination des nouveaux mandatés aux Tribunaux des affaires de Sécurité sociale ; deux journées planifiées avec les mandatés du TASS et Tribunaux du contentieux de l'incapacité).

Elle s'est construite en lien régulier avec le service juridique confédéral, l'Union régionale étant partie prenante du nouveau réseau des juristes des fédérations et unions régionales.

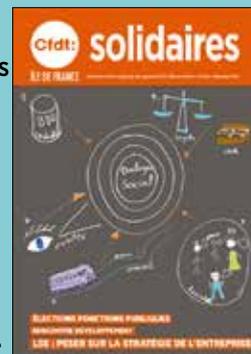


Site Internet de la CFDT Île-de-France

REFONTE DE SOLIDAIRES

Les objectifs :

- Valorisation des équipes syndicales par le biais d'interviews beaucoup plus nombreuses.
- Mise en avant des actions régionales mais aussi des productions régionales (guides, plaquettes).
- Présentation « par l'exemple », de l'accompagnement de l'Union régionale dans tous les domaines.
- Valorisation de « ceux qui font l'interpro » et en particulier les mandatés au travers de portraits.
- Pages consacrées aux territoires et aux pratiques de terrain.



Accompagnement et soutien aux syndicats et aux militants d'entreprise

En ce début de mandat, la CFDT Île-de-France a organisé des rencontres juridiques en multipliant les formats, les lieux et les thèmes, avec à chaque fois des intervenants de qualité (secrétaires confédéraux, avocats du réseau AVEC, enseignants, juristes, responsables d'association...). Elles s'adressent aux responsables de syndicats, mais aussi, pour certaines, aux élus d'entreprise, pour les aider dans leur pratique quotidienne.

Ainsi, la CFDT Île-de-France a organisé neuf initiatives juridiques régionales, principalement rue de Crimée mais également sur le territoire francilien (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne...) dont deux spécifiquement dédiées à l'actualité juridique de la fonction publique. Concernant le secteur privé, les thèmes abordés ont été, notamment, les accidents du travail et maladies professionnelles, la représentativité et son actualité jurisprudentielle, les consultations du CE et les expertises ou bien encore les droits et obligations en matière de surveillance des salariés. Ces initiatives s'adressent aux syndicats, aux équipes d'entreprises, aux conseillers prud'hommes et conseillers du salarié.

À partir d'une pratique régulière de l'UD de Paris, deux soirées « Infodroit » (rencontres de deux heures autour d'un thème d'actualité, en fin de journée) ont été organisées en 2014 sur deux UD (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne) à titre expérimental. En 2015, elles ont eu lieu sur quatre UD (Paris, Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne) avec huit soirées (18h/20h) destinées à un public qui dispose de peu de temps de délégation.

La CFDT Île-de-France a organisé trois journées CNAS à

destination des responsables juridiques des syndicats, la dernière rencontre portant sur la réforme de 2014.

Les rencontres des référents juridiques des syndicats ont été pérennisées et abordent des problématiques plus spécifiques comme le droit pénal ou encore des études de cas, en déclinant le travail de la section syndicale d'entreprise, du syndicat et de l'avocat du réseau. Les réunions avec les avocats du réseau AVEC facilitant la cohérence du réseau ont également été poursuivies.

Formation et suivi des conseillers prud'hommes

À destination des conseillers prud'hommes « aguerris », nous proposons, en lien avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail de la Sorbonne, huit journées de droit social à thème par an : transfert d'entreprise, modes de rupture autres que le licenciement (prise d'acte, résiliation judiciaire, rupture conventionnelle)...

En 2014, à un moment où les changements en cours ou à venir sont nombreux en matière de prud'homie, la CFDT Île-de-France a organisé sur trois jours à Bierville un premier rassemblement des conseillers prud'hommes d'Île-de-France avec plus de 60 participants. Ce type de rassemblement a été renouvelé en 2015, cette fois-ci sur Crimée et toujours en lien avec l'IREFE.

Un tract a également été réalisé pour faire face à certaines attaques provenant des autres organisations et présenter les revendications de la CFDT dans les conseils de prud'hommes d'Île-de-France.

La mobilisation des conseillers d'Île-de-France a également été forte aux journées confédérales de 2014, avec une participation à l'animation d'atelier.

Structuration de la politique juridique régionale avec les unions départementales

En lien avec les Unions départementales, des réunions fréquentes des référents des UD se tiennent dans un souci de cohérence de la politique juridique pour permettre le passage d'informations (Justice XXI, réforme prud'homale, tenue des permanences et des accueils juridiques dans les UD...), ou dans un objectif de mutualisation.



Table ronde lors du rassemblement des conseillers prud'hommes à Bierville - 30 septembre 2014



Approbation des comptes 2013 au Comité régional - Juin 2014

L'Union régionale participe également, à la demande des UD, aux réunions juridiques que celles-ci organisent.

Transparence financière

En fin de mandature précédente, l'Union régionale avait déjà vécu deux exercices (2011, 2012) de certification de ses comptes et des comptes consolidés entre l'Union régionale et l'IREFE. Il s'agissait alors de mettre en place dans l'interprofessionnel francilien la loi sur la transparence financière, l'objectif confédéral étant que toutes les structures fédératives obtiennent chaque année la certification sans réserve de leurs comptes, gage de bonne gestion des fonds issus du paritarisme mais aussi avant tout des cotisations, auprès de nos adhérents et au-delà auprès du grand public.

Ce début de mandat a été mis à profit pour asseoir nos opérations de contrôle interne, renforcer les procédures, mais aussi consolider la place du Bureau régional et du Comité régional dans le cadre de la transparence financière et de la publication des comptes. Le projet immobilier a entraîné une rigueur accrue dans la gestion financière et dans les processus de décision.

Depuis 2013, l'Union régionale a également remis en place une expertise comptable. Les comptes sociaux de l'Union régionale et les comptes consolidés Union régionale/IREFE ont à nouveau été certifiés en 2013 et 2014 sans réserve par les deux cabinets de commissaires aux comptes FM Richard et Audisol. Les comptes de l'IREFE étant eux aussi sur la même période certifiés sans réserve par le cabinet Sofideec.

En appui des structures

Depuis 2013, l'Union régionale soutient l'effort des unions départementales franciliennes dans cette étape de mise en œuvre de la transparence financière. Au-delà de la prise en charge (partielle ou totale) de la comptabilité ou d'un appui des unions départementales (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), l'Union régionale a pris en charge les frais d'expertise

comptable annuelle des unions départementales (toutes les UD excepté le Val-d'Oise ont demandé cette contribution de l'Union régionale), avec pour certaines (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) une mutualisation par la réalisation des expertises par un même cabinet (Sofideec).

Sur quatre ans, l'Union régionale et les unions départementales auront donc franchi avec succès cette étape, revendiquée par la CFDT, de transparence financière des organisations syndicales.

Le pôle trésorerie et comptabilité s'est également tenu à disposition des syndicats pour répondre à toute question relative aux nouvelles règles de transparence financière. Elle prend également en charge la comptabilité des syndicats Actif et Banques Île-de-France.

3. LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE INTERNE

Le fonctionnement de la CFDT Île-de-France s'appuie sur des instances et groupes de travail.

3.1 Le Bureau régional

Dès le début du mandat, le Secrétariat régional a eu la volonté de renforcer le fonctionnement démocratique des instances régionales. Dix séances du Bureau régional se sont déroulées chaque année, en alternance avec le Comité régional. En moyenne, sur 29 élus, 22 ont participé aux travaux de l'instance.

De nombreux renouvellements se sont effectués sur cette première partie du mandat. Notons également que 15 membres du Bureau régional ont pris part à la délégation de l'Union régionale au Congrès confédéral de Marseille en juin 2014.

Consolider le rôle du Bureau

L'objectif premier a été de faire du Bureau régional l'instance politique majeure de la CFDT en Île-de-France. Le premier Bureau régional de la mandature, en septembre 2013, a travaillé le rôle et les missions du Bureau.

Des propositions ont ensuite été faites et validées au Bureau régional de novembre 2013 afin de renforcer l'instance dans son fonctionnement. Citons-en deux : la création d'un compte-rendu reprenant les débats et les décisions, la formation des membres du Bureau. Sur ce second point, deux formations ont été décidées et ont eu lieu. Une première, autour du rôle et des missions du Bureau régional, a été organisée avec l'institut de formation confédéral IRIS, en deux temps, en mars et juillet 2014. Une seconde s'est tenue en mai 2015, sur une semaine, avec l'ISST de Sceaux autour des réalités économiques,



Bureau régional du 2 février 2015 à Bruxelles

sociales, environnementales des Franciliens. Et puis, surtout, un Bureau régional s'est tenu sur deux jours à Bruxelles avec comme fil rouge l'Europe (février 2015).

Le Bureau régional a également pu participer pleinement à l'élaboration du plan de travail régional, voté en 2014. L'Union régionale a également eu le souci de décentraliser le Bureau. Ainsi, celui-ci s'est tenu à l'Union départementale CFDT de Seine-Saint-Denis (à Bobigny) ou à l'Union départementale de Paris. Un Bureau s'est tenu dans les locaux de notre partenaire le groupe Up (anciennement Chèque déjeuner), sur son invitation, en janvier 2015.

En mai 2015, les compositions de l'Assemblée générale de l'IREFE et du Conseil d'administration de l'IREFE ont été modifiées. Les membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration sont maintenant des membres issus du Bureau régional. Là encore, il s'agit de renforcer le rôle politique de ces instances.

3.2 Le Comité régional

L'Union régionale a réuni trois fois par an son Comité régional sur cette première partie de mandature (les statuts prévoient au moins une réunion par an). Celui-ci regroupe l'ensemble des syndicats et unions départementales de la CFDT Île-de-France.

Réunir le Comité régional a trois objectifs majeurs :

- Débattre de l'activité de la CFDT au plan national avec la présence régulière d'un secrétaire national ;
- Rendre compte de l'activité de la CFDT Île-de-France ;
- Présenter les comptes de l'Union régionale. En moyenne, une cinquantaine de syndicats y participent. Nouveauté avec ce mandat : l'activité du Bureau régional y est présentée. Ainsi, les comptes rendus du Bureau et les nombreuses notes validées par le Bureau régional sont remises à chaque participant du Comité.

Chaque syndicat a donc trois fois par an une image fidèle de l'activité globale de l'Union régionale.



Euromanifestation à Bruxelles - 4 avril 2014

3.3 Le Groupe de coordination de l'interprofessionnel (GCI)

Ce groupe, mis en place avant le dernier congrès, a été validé dans la résolution d'orientation votée à Massy. Regroupant les secrétaires généraux des unions départementales, des membres du Secrétariat régional et le secrétaire général de l'Union régionale CFDT Île-de-France, il s'est réuni environ une fois par mois. Il permet d'assurer plus de cohérence dans l'action globale de l'interprofessionnel francilien et crée des relations de travail plus efficaces entre l'Union régionale et les unions départementales. Il met en place le plan de travail régional et les décisions confédérales et régionales.

3.4 Le groupe « évolution de l'interprofessionnel »

Lors du congrès régional de 2013, des syndicats ont souhaité que l'interprofessionnel francilien évolue et se réforme afin de répondre aux questions de proximité, de services, d'accompagnement... Dans le même temps, les unions départementales et l'Union régionale avaient conscience d'une nécessaire évolution pour plus d'efficacité.

À partir de septembre 2014, un groupe composé de membres du Secrétariat régional et des secrétaires d'unions départementales s'est constitué afin de travailler à une évolution possible. Accompagné d'un consultant, ce groupe devrait dès la deuxième moitié du mandat être en capacité de faire des propositions qui seront alors présentées au Bureau régional et plus largement à l'ensemble des syndicats d'Île-de-France.

CONCLUSION

La CFDT veut continuer à être une force de changement progressiste, proche des salariés, qui sait s'adapter aux évolutions de la société et qui souhaite participer à la construction du monde de demain, en refusant l'immobilisme autant que la remise en cause des fondements de notre modèle social. L'Union régionale CFDT Île-de-France est totalement dans cette démarche.

Dans les deux ans qui viennent, nos actions pour l'emploi et le travail de qualité resteront nos priorités.

Notre place dans les fonctions publiques, suite aux élections, nous

invite à continuer notre travail syndical pour améliorer la situation des agents, pour soutenir les équipes et les nouveaux élus dans leurs mandats, et pour faire fructifier nos résultats électoraux en termes de syndicalisation.

Les réformes territoriales sur l'Île-de-France avec le Grand Paris auront un impact important sur de multiples aspects : qualité de l'action publique, efficacité de la démocratie et place de la démocratie sociale, recomposition des articulations filières/territoires et des réseaux économiques. La CFDT Île-de-France devra être attentive à porter la voix des salariés dans les lieux possibles. Plus globalement, accompagner ses équipes dans les actions syndicales quotidiennes sera le fil rouge d'ici le congrès 2017.

Le rôle des responsables CFDT Île-de-France est plus que jamais d'être présents et à l'écoute des militants, des adhérents, tout comme le rôle des sections est d'être le plus proche possible des salariés.

Nous poursuivrons les rassemblements d'élus et les rencontres avec l'ensemble des syndicats pour débattre de l'actualité, du plan de travail.

Nous montrerons une CFDT Île-de-France aux côtés des équipes, des militants, pour incarner au quotidien la CFDT auprès des salariés.

Par ailleurs, nous continuerons à porter nos valeurs de solidarité et de respect pour mieux opposer des arguments à ceux des extrêmes et notamment du FN.

Dans un contexte de défiance vis-à-vis des syndicats, il faudra continuer à se différencier vis-à-vis des autres organisations et à promouvoir l'adhésion à la CFDT.



ÎLE DE FRANCE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Union régionale Interprofessionnelle des syndicats CFDT d'Île-de-France

Rédaction-Diffusion : 78 rue de Crimée 75019 Paris | tél 01 42 03 89 00 | com@iledefrance.cfdt.fr

Crédits Photographiques : CFDT Île-de-France, DR | *Conception* : Sylvaine Azzouni et Judith Boumendil

Impression sur papier 100% recyclé Cyclus silk par un imprimeur labellisé imprim'vert